

## Tarifs des locations

Le Conseil Municipal a voté pour une augmentation des tarifs de la location de la Salle du Peuple et du Grand Basquet depuis le 1er mars. Celle-ci est passé à 80 euros au lieu de 30 euros en prévision de la futur rénovation de la Salle du Peuple. En ce qui concerne la caution, elle reste inchangée (un chèque de 120 euros, vous est demandé à la réservation et vous sera restitué le jour de l'état des lieux).

## Des DVD à la Médiathèque

Depuis plus d'un mois, des DVD sont disponibles à la médiathèque. Ce fonds est alimenté par le réseau des six médiathèques de la Communauté d'Agglomération Hérault méditerranée. Le stock devrait peu à peu augmenter grâce à la bibliothèque de prêt du Conseil Général.

## Abonnement au Midi Libre

Depuis début septembre, la Mairie, en partenariat avec le Midi libre, a mis en place un nouveau système d'abonnement. Tous les cazoullins ont désormais la possibilité de s'abonner au Midi Libre, et de le recevoir dès la première heure. Auparavant, il était distribué par la Poste aux environs de midi. Désormais, chaque abonné pourra retirer son journal dans la boîte aux lettres à l'entrée de la salle des fêtes. Vous êtes déjà une dizaine à profiter de ce service.

## Une retraite bien méritée

Notre employé municipal, Monsieur Maxime BELLIERES, après 32 années de bons et loyaux services mérite une bonne et heureuse retraite. Merci à lui pour tout ce qu'il a fait pour son village.



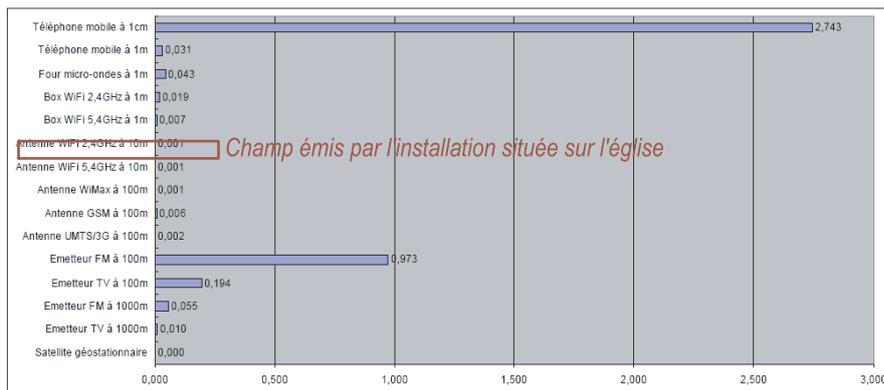
# VIE LOCALE

## Le haut débit arrive à Cazouls d'Hérault

Depuis le 7 décembre 2007, la commune bénéficie d'une installation lui permettant de recevoir le haut débit destiné à l'utilisation d'Internet. Cette installation, gérée par la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée et située sur le clocher de l'église est discrète et permet la réception et la diffusion d'ondes radio vers les foyers cazoullins. Chaque abonné pourra s'équiper d'un modem spécifique et surfer à 2 Mgb. Pour en savoir plus, se renseigner auprès de l'opérateur téléphonique azurys sur [www.azurys.fr](http://www.azurys.fr). Pour information, le tableau ci-dessous compare les différentes ondes auxquelles nous sommes confrontés au quotidien.



Tableau des valeurs théoriques de champ électrique reçu maximal en V/m



Le niveau de champ électrique reçu maximal autorisé par la réglementation française est :  
28V/m pour la radiodiffusion TV et FM  
41V/m pour le GSM  
61V/m pour l'UMTS/3G, le WiFi, le WiMAX

Le niveau de champ électrique permanent reçu maximal conseillé est de 3V/m.

## Bienvenue aux nouveaux nés

La commune souhaite la bienvenue à :

- Kylia CAZALIS, né à Béziers le 4 janvier,
- Lucas BRUNEL, né à Béziers le 5 janvier,
- Matisse CHEVRIER, né à Montpellier le 28 janvier,
- Manon SOULIER, née à Béziers le 22 mars,
- Lou-Anne MANI, née à Béziers le 10 mai,
- Hugo MATEO, né à Montpellier le 1er juin,
- Clément BENOIT, né à Béziers le 24 juillet
- Elia BELLAHCENE, née à Béziers le 1er août

Toutes nos félicitations aux parents.

## Ils nous ont quitté

Pierre RECOULES, né à CAZOULS D'HERAULT le 21 mai 1921, nous a quitté le 14 janvier 2007

Fernand CANAC, né à TOURBES le 3 octobre 1923, nous a quitté le 14 février 2007

Maria GOUSSARD, née à PARIS le 25 février 1916, nous a quitté le 14 mars 2007

Roger OLLIER, né à CAZOULS D'HERAULT le 12 juin 1924, nous a quitté le 28 juin 2007

Suzette MONTAGNE, née à CAZOULS D'HERAULT le 4 juillet 1924, nous a quitté le 5 septembre 2007.

Jacqueline SEGARRA, épouse LOCRE, née à PLAISSAN le 27 novembre 1945, nous a quitté le 8 janvier 2008

Toutes nos condoléances aux familles